

PROCEDURE D'INSCRIPTION

Championnat et courses

Saison 2023

Pour la saison 2023, l'engagement au championnat et aux courses est réalisé simultanément pour l'année par le responsable de club, selon les modalités suivantes :

1. Accéder au formulaire d'inscription en ligne, via le lien suivant

<https://framaforms.org/inscriptions-championnat-moto-ufolep-2023-territoire-champagne-ardenne-1670866796>

2. Renseigner l'ensemble des informations demandées concernant le pilote.
Un fichier excel est proposé pour vous aider à récolter les informations
3. Cochez les courses de championnat pour lesquelles le pilote s'engage
4. Valider le formulaire (transmission automatique à l'Ufolep) : le pilote est engagé pour le championnat et pour les courses cochées, sous réserve de transmission des règlements.
5. Pour valider les engagements championnat, transmettre à l'Ufolep le chèque de règlement global d'engagement au championnat pour la totalité de vos pilotes
6. Pour valider les engagements aux courses, transmettre à chaque club organisateur le règlement d'engagement des pilotes. L'organisateur encaissera le règlement 48h avant la course.
7. Un pilote non inscrit à une course à la **date limite du 28/02** pourra s'engager à celle-ci, uniquement s'il reste de la place, et en s'acquittant des droits d'engagement majorés.

Engagements au championnat

- **15 € par pilote sauf pour la catégorie 50/60 cc (7 € par pilote)**

Chèque à l'ordre de l'Ufolep Grand Est – 23 rue Alphonse Daudet – BP 2187 – 51081 Reims cedex

Engagements aux courses

- **27 € pour toutes les catégories (excepté les 50/60) – 42 € pour engagement tardif**
- **10 € pour les 50/60 – 20 € pour engagement tardif**
- **33 € pour les open – 42 € pour engagement tardif**

Chèque à l'ordre de chaque club organisateur